



Canadian Institute of Plumbing & Heating
L'Institut canadien de plomberie et de chauffage

Communiqué de l'industrie canadienne de plomberie et de chauffage en réponse à l'imposition de tarifs douaniers entre le Canada et les États-Unis

Le 3 février 2025 – L'Institut canadien de plomberie et de chauffage (ICPC) est déçu par les récents événements concernant les tarifs douaniers imposés sur les marchandises entrantes des deux côtés du plus grand partenariat commercial au monde.

Les États-Unis sont le principal marché du Canada, et le Canada est le principal marché des États-Unis. Les échanges de biens et de services entre les deux pays représentent chaque jour 3,6 milliards de dollars, soit près de 1,3 billion de dollars par an, sans parler des dizaines de millions d'Américains et de Canadiens qui dépendent directement de ces échanges pour assurer leur subsistance.

Aux côtés de ses partenaires, l'ICPC appuie les efforts déployés par le Canada en vue de maintenir une frontière ouverte aux échanges commerciaux avec notre voisin américain !

À cette fin, l'ICPC est en train de prendre les mesures nécessaires pour faire connaître les priorités de l'industrie aux élus et aux parties prenantes, des deux côtés de la frontière. Nous avons également commencé à planifier les prochaines étapes, notamment en ce qui concerne des exemptions pour la première série de droits de douane que le Canada va percevoir en représailles sur 30 milliards de dollars de marchandises importées des États-Unis, y compris des produits qui sont vitaux pour l'industrie de la plomberie et du chauffage.

En tant qu'association professionnelle représentant près de 250 entreprises, dont un grand nombre ont des activités des deux côtés de la frontière, l'ICPC redoute l'impact délétère qu'une telle escalade aura sur les chaînes d'approvisionnement, sans parler des pressions inflationnistes sur

les produits et matériaux de construction, alors que ces problèmes commençaient enfin à se dissiper, depuis les bouleversements planétaires de ces dernières années. Ces chaînes d'approvisionnement jouent un rôle déterminant dans l'acheminement des produits et des services nécessaires à la construction et à l'entretien de nos logements, de nos écoles, de nos hôpitaux, de nos équipements de loisirs et d'autres infrastructures essentielles.

L'ICPC a rejoint un grand nombre de ses partenaires pour demander au gouvernement canadien de renoncer à des représailles tarifaires sur les équipements et les matériaux de construction, notamment sur les produits de plomberie et de chauffage. L'imposition de contre-tarifs sur ces produits ne fera qu'aggraver les difficultés d'approvisionnement et augmenter le coût de la vie auquel les gouvernements du Canada essaient de remédier. Nous entendons poursuivre ces efforts, aux côtés de nos partenaires et des gouvernements canadiens, afin de protéger le secteur de la construction et le rôle important qu'il joue dans notre pays.

Nous espérons qu'en poursuivant le dialogue, nos deux pays réussiront à trouver rapidement une solution à ce conflit, car « *la géographie a fait de nous des voisins. L'histoire a fait de nous des amis. L'économie a fait de nous des partenaires* ».

Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec :

Satinder Chera
Président-directeur général
Institut canadien de plomberie et de chauffage
s.chera@ciph.com